

# Tessan lutte contre les déserts médicaux avec sa solution de télémédecine

*Suite à vos votes sur le dernier FastPitch, Tessan remporte le MaddyPitch de la semaine. Découvrez cette solution de télémédecine qui lutte contre les déserts médicaux en France.*

Temps de lecture : minute

---

5 mars 2020

La startup Tessan ne s'est pas toujours appelée ainsi. À sa création en 2017, l'entreprise portait le nom Pharma Express, se concentrait sur la livraison à domicile de médicaments et délivrait des ordonnances électroniques. Mais le marché n'est pas au rendez-vous et la startup a du mal à prendre de l'envergure.

C'est la rencontre entre Jordan Cohen, fondateur de Pharma Express, Maxime Leneyle, docteur en pharmacie et Matthieu Fron, qui cumule les expériences en développement (architecte technique, développeur full stack, lead dev), qui va donner un nouveau souffle à la jeune pousse. C'est de la communion de leurs trois esprits que naît le concept de la cabine de télémédecine Tessan.

## Faire des pharmacies des centres médicaux

En effet, les trois entrepreneurs réalisent qu'il y a un réel manque d'accès à la médecine dans certaines régions françaises. Ce ne sont pas moins de huit millions de Français qui vivent dans un désert médical et 4,4% de la population réside à plus de 45 minutes d'un médecin spécialisé comme un pédiatre, ophtalmologue, gynécologue ou autre. Une situation qui ne

devrait pas s'améliorer puisque, selon les données du Ministère de la Santé rapportées par le Journal du Dimanche, un médecin sur deux a plus de soixante ans et atteindra donc prochainement l'âge de la retraite.

Cette situation alarmante n'est pas pour améliorer la situation des déserts médicaux ou pour aider les pharmacies à survivre. En effet, rien qu'en 2018, ce sont 226 officines qui ont fermé leurs portes en métropole, selon les chiffres de l'Ordre national des pharmacies. Une situation qui peut notamment s'expliquer par les départs en retraite des pharmaciens mais également par le manque de cabinets médicaux dans les villes. En effet, il est plus simple pour une pharmacie d'être pérenne lorsqu'un médecin est disponible dans la ville ou à proximité.

La solution Tessan est une première réponse. Si le médecin habituel du patient n'est pas disponible, il lui suffit de se rendre dans la pharmacie la plus proche qui dispose du système Tessan. En effet, de là, le patient peut avoir accès à un médecin six jours par semaine dans un délai de 15 minutes. La cabine est insonorisée pour respecter la confidentialité des données médicales et donner plus d'intimité au patient. Il ne lui reste plus qu'à entrer ses informations personnelles (identité et raison de la visite) sur la tablette mise à sa disposition.

Une fois la visioconférence lancée, le médecin peut guider son patient durant la consultation. Sept dispositifs connectés sont mis à la disposition (dermatoscope, stéthoscope, tensiomètre, thermomètre, otoscope, oxymètre et balance) et sont pilotés à distance par le médecin qui reçoit tous les résultats de ces consultations. Finalement, lorsque la consultation touche à sa fin, le médecin rédige le bilan de consultation et édite l'ordonnance si celle-ci est nécessaire. Le patient n'a alors plus qu'à aller récupérer ses médicaments directement au comptoir de sa pharmacie.



À lire aussi

**Téléconsultations : ce qui change (vraiment) le 15 septembre**

En s'installant dans les officines, la solution Tessian permet d'augmenter le passage en pharmacie et de fidéliser la patientèle. Une situation gagnante pour les pharmaciens et les patients puisque les premiers peuvent garder leurs commerces ouverts et les seconds ont accès à un médecin plus rapidement et facilement.

Le dispositif se décline également sous la forme de bornes mobiles qui peuvent être mises à disposition dans des lieux de passage, où une cabine serait plus difficile à installer. Ainsi, la borne peut être déplacée et offre les mêmes services que la cabine. Elle est ainsi utilisée en milieu hospitalier pour désengorger les urgences ou en mairie pour avoir un point médical.

---

Article écrit par Gaëlle Doublé